

Rapport public Parcoursup session 2024

Ilec - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Ilec - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (37613)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ilec - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (37613)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	165	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Notes et appréciations des professeurs	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Présence	Analyse de l'absentéisme	Très important
Savoir-être	Attitude	Attitude en classe	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Motivation du candidat quant aux critères de choix de cette formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Prise en compte des activités sportives, culturelles, associatives ...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le dossier de chaque candidat(e) a été examiné sur la base des critères généraux d'examen des vœux.

Bulletins de notes de 1ère et de terminale.

Le candidat doit disposer de réelles qualités personnelles, méthode, rigueur, esprit logique et dynamisme.

Relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Éléments indiqués dans le Projet de Formation Motivé.

Les appréciations : qualités d'analyse et de rédaction, investissement dans la formation, régularité dans le travail ou progrès, comportement de l'élève durant le cycle terminal.

Implication dans les apprentissages et dans le travail personnel. Assiduité, concentration, capacités d'écoute en classe et esprit d'équipe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les qualités requises pour faire un BTS Professions immobilières sont les suivantes :

- Avoir des bonnes prédispositions relationnelles nécessaires aux métiers de l'immobilier,
- Savoir communiquer facilement à l'oral comme à l'écrit,
- Etre intéressé par les différents métiers de l'immobilier (promoteur, agent immobilier, commercial...),
- Avoir des capacités pour évaluer facilement la valeur d'un bien immobilier,
- Aimer travailler avec une équipe de collaborateur,
- Aimer la vente,
- Etre patient et apprécier les défis,
- Avoir une bonne présentation visuelle et aimer le contact humain,
- Savoir s'organiser dans son travail

Signature :

CHRISTOPHE DUJARDIN,

Chef d'établissement de l'établissement IleC